



COMMENTAIRE D'ŒUVRE

# LOUIS XVIII, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE PAR FRANÇOIS GÉRARD



*Louis XVIII, roi de France (1755-1824), 20 mai 1800, par François Gérard, vers 1814.*  
Huile sur toile, 32,7 cm x 23 cm, Château de Versailles dans le salon d'Apollon, MV 4911.  
© Château de Versailles, Dist. RMN / © Christophe Fouin

Ce portrait de Louis XVIII en habit de sacre est commandé à François Gérard par le roi vers 1814 et reste longtemps la propriété du peintre. C'est une huile sur toile de petites dimensions, 32,7 cm x 23 cm, aujourd'hui conservée au Musée National du Château de Versailles mais rachetée à la veuve du peintre, avec quatre-vingt-trois autres esquisses, lors de la vente posthume du baron Gérard en 1837.



## UN PORTRAIT « DE SOUVENIRS »

Par ses dimensions modestes, ce tableau contraste avec le portrait officiel de Louis XVIII établi en 1817 par Jean-Baptiste-Louis Gros sur une toile de 2,92 m de haut et 2,05 m de large destinée à être vue par les officiels de tout rang.

Ici, la représentation diffère beaucoup de la formule consacrée depuis le portrait d'apparat de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud : le roi n'est pas debout devant un trône plus ou moins visible, mais assis sur son trône, présentant son profil gauche. Âgé de 59 ans, on le sait malade, victime de la goutte et impotent : il ne peut rester debout longtemps. D'aucuns le disent obèse et effectivement, on devine sa corpulence sous le manteau du sacre brodé de fleurs de lys et doublé d'hermine.

Le décor est toujours idéalisé : colonnes vertes symbolisant la force et le pouvoir et dont la couleur fait écho au sol ; tenture rouge derrière le roi. Les couleurs dominantes sont plus nombreuses et variées que d'habitude : rouge, ocre, vert, bleu et blanc comme si Gérard voulait rompre avec les représentations des aïeuls du souverain.

Louis XVIII est alors le seul roi de France à avoir renoncé au sacre, « *non sous le coup de quelque impulsion réformatrice, mais pour la seule raison de sa faible résistance physique* »<sup>1</sup>.



François Gérard le dépeint toutefois revêtu de la tenue de sacre et présentant les insignes de la royauté sauf l'épée de Charlemagne et le collier de l'Ordre du Saint-Esprit. Cependant, le trait de pinceau est vif, peu précis, comme ébauché. Parce que le tableau est petit, amené peut-être à passer d'une pièce à l'autre ou à servir de modèle pour une oeuvre plus grande, on devine plus les *regalia* qu'on ne les voit : sceptre dans la main droite du roi, tout près de la main de justice et de la couronne posées sur un coussin de brocart bleu.

1. Cf. Martin WREDE, « Le portrait du roi restauré, ou la fabrication de Louis XVIII », dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, Belin, n°53-2, 2006, p. 233



## LOUIS XVIII, UN ROI RESTAURÉ

Frère cadet de Louis XVI, mais aussi frère aîné de Charles X qui lui succède et participe à la mémoire historique de la France en tant que dernier Bourbon ultra-réactionnaire à qui l'on doit le déclenchement de la Révolution de 1830, Louis XVIII est un peu un oublié du siècle. Il règne pourtant dix ans, entre 1814 et 1824, restaure la monarchie tout en la promettant constitutionnelle mais entre deux épisodes napoléoniens puisque Napoléon le balaye pendant les Cent-Jours.

L'historiographie française le perçoit de deux manières différentes et contradictoires : soit comme un roi indolent et empêché par ses ennuis de santé, représentant d'un Ancien Régime restauré et qui n'a pas su gouverner une France post-révolutionnaire ; soit comme un monarque intègre et libéral qui a su prendre en compte la modernité des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

François Gérard a su restituer les deux facettes du personnage ainsi que les deux visages de la monarchie bourbonnienne restaurée. En effet, dans un autre petit tableau conservé lui aussi au Musée National du Château de Versailles, il montre un Louis XVIII attablé à son bureau, corpulent mais moderne dans son uniforme, arborant les décorations de l'ancienne monarchie mais aussi celle de la France nouvelle (la Légion d'honneur) et travaillant à la Charte de la France. Le réalisme de ce tableau, qui eut beaucoup de succès, fait écho au réalisme du petit tableau qui nous intéresse ici et où Louis XVIII est assis :



*Louis XVIII dans son cabinet de travail aux Tuileries* par François Gérard MV 4927.  
© RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot

Louis XVIII aime les deux car ils présentaient à la fois, l'image de la monarchie fantasmée et idéalisée depuis Rigaud, mais aussi la réalité d'une monarchie qui se doit d'offrir une représentation modernisée.

Louis MARIN, *Le portrait du roi*, Paris, Minit, 1981 ;  
Evelyne LEVER, *Louis XVIII*, Paris, Fayard, 1988 ;  
Martin WREDE, « Le portrait du roi restauré, ou la fabrication de Louis XVIII », dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, Belin, n°53-2, 2006



**Gérard, François (Rome, 1770 – Paris, 1837).**

Né et élevé à Rome dans un milieu proche de la noblesse puisque son père était intendant d'un cardinal, il montre très tôt de vives dispositions pour le dessin. De retour en France, il est formé à la Pension du Roi, établissement pour les jeunes artistes talentueux. Remarqué, il devient l'élève d'un sculpteur en vogue avant de devenir celui de David, dès 16 ans. Grâce à la protection de son maître, il peut laisser libre cours à son talent et devient un des principaux peintres du Premier Empire et de la Restauration. Surnommé « le peintre des rois, le roi des peintres », il peint toutes les familles européennes souveraines et reçoit le fleuron des artistes et des intellectuels de l'époque dans son salon parisien. Il devient Baron en 1819. Il meurt à 67 ans, devenu un peintre d'histoire et un portraitiste maître du néoclassicisme. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on lui attribuait quatre-vingt-sept portraits en pied, plus de deux cents portraits à mi-corps et en buste et près de trente tableaux de genre historique.